

Frais de séjour

- Tarifs consultables en ligne sur www.paris.fr/casvp
L'établissement est habilité à l'aide sociale légale, permettant une prise en charge du prix de journée en cas d'insuffisance de ressources.

Nos plus

sont inclus dans le prix de journée

- des prestations de coiffure et d'esthétique participant au bien-être de chacun-e,
- des interventions paramédicales (pédicurie, kinésithérapie, examens biologiques et radiologiques ordinaires),
- une aide psychologique pour les résident-es et leur famille.

Informations utiles

Résidence Anselme Payen

9, Place Violet
75015 Paris
Tél. 01 40 57 47 10 • Fax 01 40 57 47 15
Courriel : casvp-ehpad-payen@paris.fr

Moyens d'accès

- Métro: Ligne 10 - Station Charles Michels,
Ligne 8 - Station Commerce
- Bus: Ligne 62 - arrêt Boucicaut
Ligne 42 - arrêt Charles Michels
Ligne 70 - arrêt Violet ou Charles Michels
Ligne 88 - arrêt Violet

Renseignements

Prioritairement auprès de l'Ehpad, à défaut auprès du CASVP par courriel casvp-did-sdspa@paris.fr

Retrait des dossiers d'admission

Téléchargement en ligne sur www.paris.fr/casvp, retrait auprès de l'Ehpad, ou auprès du Centre d'action sociale Ville de Paris de votre arrondissement.



CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS



Résidence Anselme Payen

Établissement
d'hébergement
pour personnes
âgées dépendantes

Au coeur d'un quartier
du 15^e arrondissement

MAIRIE DE PARIS
CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

* 0,05 € par minute + le prix normal de l'appel

Conception : Mission communication du CASVP - Août 2018
Photos © CASVP



SITUÉE DANS LE 15^e ARRONDISSEMENT, au cœur d'un quartier agréable, la résidence Anselme Payen offre à ses résident-es un lieu ouvert sur la ville.

Elle dispose de 108 chambres individuelles dont 16 chambres en unité de vie protégée destinées à des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou de troubles apparentés.

Les chambres de 20 m² sont équipées d'un lit médicalisé, d'une salle de douche avec WC, sécurisée et adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Le mobilier est composé d'une table de chevet, d'une table, d'un fauteuil de repos, d'une chaise et d'une penderie. Chaque résident-e peut personnaliser la décoration de sa chambre.

Un personnel qualifié s'attache à assurer un service de qualité pour l'ensemble des prestations.

La prise en charge des résident-es se fait dans le respect des droits et des libertés et selon un accompagnement personnalisé.

L'informatisation des dossiers des résident-es garantit une individualisation du parcours de soins dans sa globalité.

La télémédecine permet des consultations médicales spécialisées sans déplacement des résident-es.

■ Sérénité et bien-être : des lieux de vie dédiés à la convivialité, à la détente et à l'autonomie

- Au rez-de-chaussée, se situent un hall d'accueil et une grande salle de restauration lumineuse et accueillante.
- Une salle à manger et un salon avec télévision sont à disposition des résident-es à chaque étage.
- Des salles dédiées à l'animation et à des ateliers variés (individuels ou collectifs), ainsi qu'un salon de coiffure offrent des moments de distraction et de relaxation.
- Les résident-es ont également accès à une terrasse végétalisée, spacieuse et sécurisée, ainsi qu'à de vastes balcons prolongeant les salles à manger d'étages.

■ Des prestations hôtelières de qualité sont incluses dans le prix de journée

- L'équipe de cuisine propose des menus établis en liaison avec un-e diététicien-ne, en tenant compte des goûts et des régimes alimentaires de chaque résident-e. Les proches peuvent partager ces moments de convivialité.
- Les repas préparés sur place sont servis à la convenance du-de la résident-e soit au restaurant au rez-de-chaussée, soit dans les salles à manger d'étages.
- Le nettoyage des chambres et l'entretien du linge sont assurés par la résidence.



■ Une équipe médicale à votre écoute pour une qualité des soins au quotidien

- Une équipe médicale assure une surveillance 24 h/24 sous la responsabilité d'un-e médecin coordonnateur-riche.
- Le suivi médical des résident-es est assuré gratuitement par les médecins de la résidence. Chaque résident-e reste toutefois libre de conserver son-sa médecin traitant-e. L'établissement prend en charge sa rémunération sur la base du tarif conventionnel du secteur I.
- Les commandes et la délivrance des médicaments sont effectuées par la résidence.

Accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et/ou de troubles apparentés

- **Les unités de vie protégée proposent 16 chambres où les résident-es peuvent bénéficier :**
 - d'un accompagnement par un personnel attentif dans tous les moments de la vie quotidienne
 - d'une protection des ouvertures, pour une circulation en toute sécurité

■ Une animation variée pour une vie sociale et culturelle dynamisée

- L'équipe d'animation propose de nombreux ateliers ludiques permettant de stimuler les capacités manuelles, cognitives et de favoriser le lien social entre les résident-es.
- La résidence est ouverte sur la vie du quartier : des sorties sont régulièrement organisées dans les différents lieux d'activités et de loisirs avoisinants et sur Paris.
- L'établissement propose également des activités thérapeutiques et de détente.